



Surface habitable pour un appartement

Par **rehad**, le **06/05/2018 à 07:11**

Bonjour,rnrnUn appartement pour 4 personnes combien doit il faire en metre carré pour qu'il soit considéré comme décent.rnrnMerci de votre conseilrnrnrehad

Par **Tisuisse**, le **06/05/2018 à 07:34**

Bonjour,rnrnVous trouverez la réponse dans la loi CARREZ. Il ne faut pas prendre en compte, pour le calcul de la surface "habitable-loi Carrez" les parties de pièces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Par contre, ces parties de pièces sont à ajouter à la surface habitable "loi Carrez" pour obtenir la "surface disponible" ou "surface utilisable", ce qui n'est pas la même notion.

Par **rehad**, le **06/05/2018 à 07:50**

MERCI POUR VOTRE INFORMATIONrnrnREHAD

Par **Lag0**, le **06/05/2018 à 08:27**

Bonjour Tisuisse,rnCe que j'ai compris de la question, c'est quelle surface doit faire un appartement pour 4 personnes et non comment la mesurer.rnSi l'on se base uniquement sur les critères du logement décent, le nombre de personnes n'intervient pas.rnLe décret n°2002-

120 du 30 janvier 2002 se contente de définir le logement décent comme :
[citation]Article 4
Le logement dispose au moins d'une pièce principale ayant soit une surface habitable au moins égale à 9 mètres carrés et une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 mètres, soit un volume habitable au moins égal à 20 mètres cubes.
La surface habitable et le volume habitable sont déterminés conformément aux dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article R. 111-2 du code de la construction et de l'habitation.
[/citation]
Il n'y a donc pas d'interdiction légale à louer un studio de 9m² à une famille de 4 personnes.
En revanche, c'est pour les aides au logement, qu'il peut y avoir des soucis, car là, la notion d'appartement de taille adaptée à l'occupation a de l'importance. Mais ce n'est pas une loi...